

En effet, qu'on nous permette de le répéter, la façon très simple, et pourtant si vivante et si actuelle, dont use Mgr de Digne pour présenter à ses auditeurs les larges et féconds enseignements de la doctrine chrétienne est évidemment de celles qui plaisent aux foules et les émeuvent. Estimant que la doctrine du Christ se suffit à elle-même, il laisse à d'autres les grandes synthèses et les subtiles analyses, et il la rappelle ou l'expose, cette haute doctrine, en une langue aisée et familière, autant que souple et chaude, que tout le monde comprend et que tout le monde aime. Précisément, on le lui a dit à lui-même, et il s'en est montré touché, " on l'aime beaucoup à Montréal ". " Eh! bien, moi aussi, a-t-il répondu du haut de la chaire de Notre-Dame, moi aussi, ô Canadiens, je vous aime beaucoup, parce que vous réjouissez mon âme d'évêque et de français par votre affluence, par votre sympathie grandissante, par votre fidélité admirable à l'Eglise et à la France! Soyez-en à jamais bénis! "

C'était au début même de sa deuxième conférence sur *la royauté du Christ* que Mgr l'évêque de Digne parlait ainsi. Dans la première, on s'en souvient, il nous avait montré en quoi consiste la royauté du Christ et quels sont ses titres à la posséder. Dans celle-ci, il a voulu nous faire voir que le Christ n'exerce en fait sa royauté sur le monde, sur les intelligences et sur les coeurs, que pour les mieux donner à son Père. Et c'est pour cela que sa loi première, au Christ, nous enjoint d'aimer Dieu. C'est, dit le prédicateur, la loi d'amour. Et il annonce qu'il va traiter d'abord de l'importance de cette loi d'amour, puis de sa splendeur et de son efficacité depuis l'heure surtout où Jésus-Christ, vivant et mourant pour nous, l'a renouvelée en fondant le christianisme.

Donc, en tête du code royal qu'est la charte chrétienne, Jésus a inscrit ce premier précepte qu'il faut aimer Dieu. Loi très haute, sans doute, et dont plusieurs aujourd'hui ne veu-